

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Accord-cadre à bons de commande de Fournitures Courantes

1 - Identification du pouvoir adjudicateur :

Commune de Petite-Île
Service commande publique
192 rue Mahé de Labourdonnais, B.P. 28
97429 Petite-Île – Télécopie : 02 62 56 89 68
Email : marches@petite-ile.re

2 - Procédure de passation de l'accord-cadre : Procédure adaptée, passée en application des articles L2123-1 et R2162-1 du Code de la Commande Publique.

3 - Objet de l'accord-cadre : Achat et livraison de papiers de reprographie, de fournitures et de petits matériels de bureau.

4- Décomposition en lots : La consultation est divisée en trois lots distincts dont les montants annuels maximum sont les suivants :

- Lot n°1 : Fourniture de bureau : **9 000 € HT**
- Lot n°2 : Petits matériels de bureau : **4 000 € HT**
- Lot n°3 : Papier de reprographie : **9 000 € HT**

5- Durée de l'accord-cadre : Pour chaque lot, l'accord-cadre est conclu pour une durée ferme allant du 1^{er} janvier 2020, ou sa date de notification si celle-ci est postérieure, au 31 décembre 2020.

L'accord-cadre est prorogé tacitement par périodes d'une durée d'un an sans pouvoir excéder une durée totale de deux ans.

6 - Conditions d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le site internet : <https://marchespublics-petite-ile.omnikles.com>

7 - Critères de sélection des candidatures : Les candidatures qui ne présentent pas de garanties techniques, professionnelles et financières jugées suffisantes ne seront pas admises. Les documents à produire sont indiqués au règlement de la consultation.

8 - Critères de jugement des offres : Le jugement des offres sera effectué en tenant compte des critères ci-dessous, classés par ordre d'importance :

- Le prix : 70 %
- La valeur technique : 30 %

Le détail de la notation est précisé dans le règlement de la consultation.

9 - Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

10- Date limite de réception des offres : les offres, rédigées en français, devront parvenir par voie électronique (via le profil acheteur : <https://marchespublics-petite-ile.omnikles.com> et selon les conditions définies au règlement de la consultation) avant :
le 02/12/2019, à 12H00 (heure locale, UTC + 4).

11 – Date d’envoi de l’avis à la publication : 07/11/2019

Petite-Île, le 06/11/2019

P/Le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint
Olivier Fort